

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE****Savon Extra**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Savon Extra
Numéro du produit 270-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Produit d'entretien.
Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification**

Dangers physiques
Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine
Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement
Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
C;R34.

Environnement
Environmental hazard.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

Savon Extra



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient

HYDROXYDE DE SODIUM, Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (>5 - 10 EO)

Etiquetage des détergents

< 5% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels, < 5% agents de surface amphotères

Mentions de mise en garde supplémentaires

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HYDROXYDE DE SODIUM		2-5%
Numéro CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Met. Corr. 1 - H290		C;R35
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Trisodium Nitrilotriacetate		1-2%
Numéro CAS: 5064-31-3 Numéro CE: 225-768-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-xxxx		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302		Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36
Eye Irrit. 2 - H319		
Carc. 2 - H351		

Savon Extra

Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (>5 - 10 EO) 1-2% Numéro CAS: 160901-19-9 Numéro CE: 931-954-4 Numéro d'enregistrement REACH: N/A (Polymer)	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. Xi;R41.
2-BUTOXYÉTHANOL 0.2-0.5% Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21/22 Xi;R36/38

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Get medical attention if irritation persists after washing.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

Ingestion

May cause chemical burns in mouth and throat. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Brûlures chimiques.

Contact oculaire

Irritation sévère, brûlure et larmoiement. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Savon Extra

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers

Sévèrement corrosif. Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du producteur. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Respecter les consignes d'utilisation et veiller à une dilution correcte du produit avant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C.

Classe de stockage

Savon Extra

Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m3

2-BUTOXYÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m3

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m3

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL	Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m3 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m3 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m3
------	--

Trisodium Nitrotriacetate (CAS: 5064-31-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 5.25 mg/m3 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 3.5 mg/m3 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.75 mg/m3 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 0.5 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.93 mg/l - Eau de mer; 0.093 mg/l - STP; 540 mg/l - Sediment; 3.64 mg/kg - Sol; 0.182 mg/kg

Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (>5 - 10 EO) (CAS: 160901-19-9)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

Commentaires sur les composants

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m3 Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m3 Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m3 Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m3
PNEC	- Eau douce; 8.8 mg/l - Eau de mer; 0.88 mg/l - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg - Sol; 2.8 mg/kg - STP; 463 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Savon Extra

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl chloride (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Use appropriate hand lotion to prevent defatting and cracking of skin. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide.

Couleur

Rouge.

Odeur

Faible. Caractéristique.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~13.1 pH (solution diluée): ~ 12.0 @ 1%

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 107°C @°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

Non applicable.

Taux d'évaporation

Non applicable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Savon Extra

Non applicable. : :

Pression de vapeur

~ 0.3 kPa @ °C

Densité de vapeur

Non applicable.

Densité relative

~ 1.054 @ (@ 20°C)°C

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

~ 1.0 cSt @ 20°C

Explosif sous l'influence d'une flamme

N'est pas considéré comme explosif.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Acides forts. Bases fortes. Composés organiques. Certains métaux. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Eau. En cas de contact avec certains métaux, peut dégager de l'hydrogène gazeux, qui peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. The substance is hygroscopic and will absorb water by contact with the moisture in the air.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts. Eviter la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

Savon Extra

15,151.51515152

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

= 11.5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alkali. Corrosif

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de danger significatif à température ambiante. Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosifs.

Ingestion

Provoque des brûlures.

Contact cutané

Provoque des brûlures.

Contact oculaire

Provoque des brûlures.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Voie d'exposition

Ingestion. Absorption cutanée

Organes cibles

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations toxicologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Effets toxicologiques

Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

Autres effets sur la santé

Possible cancer hazard (contains material which) may cause cancer based on animal data.

Cancérogénicité

Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

SECTION 12: Informations écologiques

Ecotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organically bound halogen. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Savon Extra

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Toxicité aiguë - poisson

CL50, 96 hours: 114-470 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

EC50, 48 hours: 560-1,000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI50, 72 hours: 180-320 mg/l, algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Informations écologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Trisodium Nitrotriacetate

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

Savon Extra

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (IATA)	1824

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IATA)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	
Classe/division IATA	8
Risque subsidiaire IATA	
Etiquettes de transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alkalis
EmS	F-A, S-B
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18

Savon Extra

décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
Date de révision	05/11/2014
Révision	3
Remplace la date	19/11/2013
Statut de la FDS	Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R35 Provoque de graves brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H351 Susceptible de provoquer le cancer en cas d'ingestion.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.